

POUR

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

RAPPORT

SUR LES COMPTES DE L'ANNÉE 1854.

(Art. 9 de la loi du 3 avril 1851.)

BRUXELLES,

IMPRIMERIE DE M. WEISSENBRUCH,

RUE DU MUSÉE, 7.

1856

MEMBRES DE LA COMMISSION.

- MM. AGG. VISSCHERS, conseiller au Conseil des mines, *président* ;
 T'KINT-DE NAEYER, membre de la Chambre des Représentants, *vice-président* ;
 Le docteur DIEUDONNÉ, membre du Conseil supérieur d'hygiène publique ;
 ÉD. DUCPETIAUX, inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance ;
 J.-B. HANQUET, fabricant, président du tribunal de commerce, à Liège ;
 MANGEZ, directeur au département de la justice ;
 ÉD. ROMBERG, directeur des affaires industrielles, au département de l'intérieur ;
 CH. VAN HOEGAERDEN, fabricant et directeur à la Banque Nationale ;
 DULIEU, 1^{er} commis au département de l'intérieur, *secrétaire*.

PUBLICATIONS DE LA COMMISSION ET OUVRAGES RECOMMANDÉS.

- Rapport de la Commission permanente pour les Sociétés de secours mutuels, en date du 5 juin 1851.
 Id. id. du 1^{er} mars 1855.
 Rapports sur les comptes des années 1852 et 1853.
 De la Caisse générale de retraite, instituée par la loi du 8 mai 1850. — Bruxelles, 1851.
 Des Sociétés de secours mutuels en Belgique. — Bruxelles, 1855.
 Des Sociétés pour l'achat de provisions. — Note sur l'établissement de ces sociétés, suivie d'une formule de statuts. — Bruxelles, 1854.
 Over de Maetschappyyen van onderlingen Bystand. — Brussel, 1854.
 Over de Maetschappyyen voor het aenkoopen van voorraad in levensmiddelen. — Brussel, 1854.
 Notice sur les institutions qui ont pour objet la vente ou la distribution à prix réduit des denrées alimentaires. — Bruxelles, 1855.
 Rapports du Conseil supérieur d'hygiène publique sur l'amélioration des habitations d'ouvriers, et de la Commission permanente des Sociétés de Secours mutuels sur les combinaisons ayant pour but de faciliter aux ouvriers l'acquisition d'habitations convenables. — Bruxelles, 1855.

OUVRAGES PUBLIÉS EN FRANCE.

- Rapports à l'Empereur sur la situation des Sociétés de secours mutuels, présentés par la Commission supérieure d'encouragement et de surveillance des Sociétés de secours mutuels. Années 1852, 1853 et 1854. — Paris, imprimerie impériale.
 De l'organisation des Sociétés de prévoyance, par M. G. Hubbard, secrétaire du Comité pour la propagation des Sociétés de prévoyance. — Paris, 1852.
 Bulletin des Sociétés de secours mutuels. — Paris, 1854 et 1855.

COMMISSION PERMANENTE

POUR LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

RAPPORT

SUR LES COMPTES DE L'ANNÉE 1854.

Bruxelles, le 31 décembre 1855.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Nous sommes en retard de vous exposer la situation et les opérations des sociétés de secours mutuels pendant l'année 1854, parce que plusieurs sociétés ont différé longtemps de fournir leurs comptes. Vous avez bien voulu promettre de prendre des mesures afin que régulièrement, à l'avenir, vous nous puissiez faire parvenir au moins le tableau complet des opérations des sociétés de secours mutuels *reconnues*.

Nous venons de voir compléter, par les soins de MM. les Gouverneurs des provinces, la statistique générale des associations de ce genre existant dans le royaume. Le temps ne nous a pas encore permis d'en prendre une connaissance détaillée et d'en faire l'objet d'un sérieux examen. Mais ces tableaux confirment ce qu'une enquête antérieure nous avait laissé pressentir ; c'est que, sur le sol belge, le principe d'association est ancien et pousse de vigoureuses racines.

Pendant l'année 1854, néanmoins, nous avons eu à examiner un petit nombre de demandes de sociétés désireuses de profiter des bénéfices de la loi du 3 avril 1851. Nous avons eu à conclure défavorablement à l'égard des demandes de plusieurs sociétés qui, soit par la modicité du taux des cotisations de leurs membres, soit par l'élévation des secours, ne nous paraissaient pas offrir les garanties nécessaires